

Les tiers-lieux régionaux : moteur de l'innovation en santé dans les Hauts-de-France



Les tiers-lieux d'expérimentation jouent un rôle clé dans la transformation du paysage de la santé pour transformer les idées en solutions concrètes. Dans les Hauts-de-France, deux initiatives se démarquent :

*IN CITU, porté par un consortium dont le chef de file est le [CHU de Lille](#), associant Eurasanté, l'Université de Lille, l'URPS et La Compagnie des Tiers-Lieux, fête sa 2ème année d'existence avec des résultats prometteurs, et GRECO EXPER, porté par un consortium dont le Chef de file est le CHU Amiens-Picardie (CHUAP) associant l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) porteur de l'Institut Fédératif du «GRECO», la Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT Nord), le MipihSIB, innov'a et la Compagnie des Tiers-Lieux, tout fraîchement lauréat de la 3ème et dernière vague de l'AAP Tiers Lieux d'Expérimentation * et qui s'impose comme un acteur émergent dans le domaine de la médecine interventionnelle.*

Ces deux projets incarnent une vision commune : fédérer les acteurs de la santé notamment numériques pour accélérer les innovations au service des patients et des professionnels de santé. Ces initiatives illustrent une dynamique régionale forte et prometteuse, qui complètent parfaitement le dispositif d'incubation d'Eurasanté, dont l'expérimentation est l'un des piliers pour accélérer la mise sur le marché d'innovations.

IN CITU : au service de l'innovation en santé numérique



Créé en 2022, le tiers-lieu IN CITU s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale « Santé Numérique » portée par France 2030. IN CITU est devenu en 2 ans un catalyseur d'innovations numériques en santé et a permis de structurer un écosystème

de test et de validation de projets innovants sur le territoire.

Parmi les résultats marquants cette année, le lancement réussi d'un appel à projets national « Agir pour sa santé » organisé par le tiers lieu IN CITU, avec le soutien d'Eurasanté, en droite ligne avec sa mission d'accompagnement des entreprises innovantes en santé nutrition. Cet appel à projets a pour objectif d'apporter de la notoriété au Tiers Lieu, de détecter des projets innovants sur les thématiques identifiées et de leur faire bénéficier d'un accompagnement personnalisé (définition de leurs expérimentations, accès à des expertises et aux terrains d'expérimentation). Autres enjeux à termes : attirer des projets exogènes qui viendraient s'installer en région.

Sur les 25 candidatures reçues, 3 lauréats ont été sélectionnés. 2 projets incubés au Bio-Incubateur EURASANTE: **ROMAIN**, qui optimise la prise en charge des AVC grâce à la géolocalisation du patient en temps réel, et des notifications permettant une meilleure coordination entre les professionnels de santé, et **LORIO**, qui associe gamification et rééducation respiratoire. Le 3^e projet, **AIDETTE**, consiste en une application proposant des exercices de stimulation pour favoriser l'autonomie à domicile des patients atteints de troubles cognitifs.

Ce tiers-lieu a ainsi renforcé les collaborations entre les startups, les professionnels de santé et les chercheurs. Il ne s'agit pas seulement de tester des solutions, mais d'accompagner leur déploiement grâce à un cadre rigoureux et à des partenariats solides. Des projets innovants comme ANI GUARDIAN de **M'Doloris**, un brassard connecté pour évaluer la douleur des patients non communicants, et **Pixacare**, une application d'IA pour le suivi des plaies chroniques ont ainsi pu bénéficier de cet accompagnement.

GRECO EXPER : de nouveaux terrains d'expérimentation en santé numérique



Le 3 décembre 2024, le projet GRECO EXPER, a été désigné lauréat de l'appel à projets national « Tiers-Lieux d'Expérimentation », devenant ainsi le 2^eme TLE en région avec IN CITU, sur 36 au niveau national.

Il est porté par un Consortium dont le Chef de file est le CHU Amiens-Picardie (CHUAP) associant l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) porteur de l'Institut Fédératif du «GRECO», la Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT Nord), le MipihSIB, innov'a et la Compagnie des Tiers-Lieux. Axé sur la médecine interventionnelle, ce tiers-lieu s'appuie sur les avancées technologiques en robotique et intelligence artificielle pour transformer les pratiques médicales.

GRECO EXPER» vise à constituer un guichet dynamique et collaboratif pour transformer les soins de santé par l'innovation technologique en se concentrant sur la Médecine interventionnelle personnalisée. Il poursuit les objectifs suivants:

- Fiabiliser et rendre reproductibles les actes chirurgicaux et interventionnels par l'évaluation de projets innovants

- Améliorer le rétablissement précoce après chirurgie ou acte interventionnel
- Permettre l'utilisation synchrone de dispositifs médicaux innovants, d'algorithmes IA et d'outils de visualisation de données afin d'améliorer le planning opératoire, minimiser le caractère invasif du geste, améliorer les résultats de l'acte et optimiser l'ensemble du parcours patient
- Former les chirurgiens et médecins interventionnels de toutes spécialités à ces prises en charge innovantes, et notamment aux actes réalisés sous assistance robotisée
- Diffuser les apports des gestes invasifs réalisés sous assistance robotisée au sein des communautés scientifiques et médicales locales, nationales et internationales
- Évaluer l'impact médico-économique et clinique (cadre méthodologique adapté) permettant de mesurer l'efficacité et les bénéfices des solutions déployées

Une collaboration régionale au service de l'innovation

Entre les résultats probants d'IN CITU et l'émergence prometteuse de GRECO EXPER, les Hauts-de-France confirment leur rôle de précurseur dans le domaine des tiers-lieux en santé. Ces initiatives témoignent de la richesse et de la complémentarité de l'écosystème régional parfaitement en cohérence avec l'incubation portée par Eurasanté. Il s'agira, en effet, de développer les synergies pour renforcer l'impact des innovations et de maximiser les bénéfices pour l'ensemble de la filière santé.

Les projets accompagnés et à venir bénéficient d'un environnement unique. Ils recueillent des retours directs du terrain et ajustent leurs solutions grâce à des cycles de validation rapides. Ces opportunités permettent de valider et d'accélérer leur processus d'innovation tout en augmentant leur crédibilité auprès des partenaires, investisseurs, clients finaux (hôpitaux, patients etc...)

À travers ces tiers-lieux, la région se positionne non seulement comme un moteur de l'innovation en France, mais également comme un exemple à suivre pour le déploiement de solutions concrètes au service des patients et des professionnels. Ils contribuent ainsi au dynamisme économique et technologique de la région Hauts-de-France.

*** A propos de l'Appel à projets (AAP) Tiers-Lieu d'Expérimentation (TLE) :**

L'AAP TLE est porté par la Banque des territoires pour le compte de l'Etat dans le cadre la stratégie d'accélération «Santé Numérique» de France 2030 annoncée par le Président de la République pour préparer l'avenir et faire de la France un leader en santé numérique. Le programme TLE, doté d'un budget de 63 millions d'euros sur 4 ans, est destiné à financer des Tiers-Lieux afin d'accroître le nombre de terrains d'expérimentation pour la Filière numérique en santé. Il y a à ce jour 36 TLE au niveau national, IN CITU et GRECO EXPER sont les 2 TLE en région.